

se rendre à son souhait ; dans tous les cas, cela prouve contre R. B. que Richelien, au moins, n'avait pas été Vice-Roi ; et comme le duc de Dampville-Ventadour eut aussi un successeur, le duc de Brézé ne fut donc pas non plus Vice-Roi. La version anglaise des Documens de Paris surveillée par le Dr. O'Callaghan, ne donne pas la date de la commission du duc de Dampville, et assigne 1644 pour celle du marquis de Feuquières. R. B. indique 1661 et 1662 dans la seconde livraison de la société, et 1660, dans la *Minerve*, d'où il suit que dans la Logique qu'il a étudiée, *idem potest esse simul et non esse*. J'ai indiqué 1649 pour la date du voyage de P. Boucher, mes adversaires ont indiqué 1661, l'Encyclopédie biographique de Rich donne 1664, et la Nouvelle Biographie Universelle Portative indique 1665. Il n'y a pas là bien à redire, (\*) d'autant plus que la date de 4004 pour la naissance de Notre Seigneur est controversée même entre les auteurs ecclésiastiques ; mais si un auteur avait donné à la fois ces quatre dates, il mériterait d'être hué aussi bien que Raphaël Bellemare. Le grand tort de l'école du Commandeur, c'est de ne pas reconnaître de degrés entre les fautes que l'on peut faire et de croire qu'il y a autant de mal à se tromper d'un mois qu'à mettre des Intentans où il faut des Sénéchaux. Je cite 15 avril pour une Ordonnance relative à l'esclavage ; le Commandeur me corrige et met 13 avril ; mais n'est-il pas possible que Cugnet ait aussi soigneusement lu le manuscrit que les copistes de la Chambre ? . . . . Voilà, je crois, le type de l'homme borné, minutieux et petit, et en cela, toute sa séquelle lui ressemble.

Page 118.—“ Isaac de Pas, fils de Manassés, devint Lieutenant des Armées du Roi.”

---

[\*] On peut pardonner à M. Chauveau de dire que l'Université Laval possède par un indult le pouvoir de conférer les degrés ordinaires en théologie, que les collèges de St. Hyacinthe et de Ste. Thérèse ont été fondés ou bâtis en même temps, et même, d'avoir pris le domestique d'un curé auteur pour ce curé lui-même, parce que ce sont là des erreurs vulgaires. On peut aussi bien pardonner au P. Lelong et à l'abbé Lenglet d'avoir confondu P. Boucher avec le jésuite Boucher, parce que ni l'un ni l'autre n'ont été des personnages importans en Europe.